

N° 89/2009 -	<b>COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION AUTOUR DU SITE « STOGAZ – LA MOTTE » : DESIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES</b>
--------------	--

*Monsieur Serge LAHONDES, Adjoint Délégué à l'Environnement,*

*Expose à l'Assemblée :*

*Par décret n° 2005-82 du 2 février 2005 et par circulaire du 25 avril 2005, Monsieur le Préfet du Var a institué un Comité Local d'Information et de Concertation (C.L.I.C.) autour du site « STOGAZ – LA MOTTE », ayant pour objectifs l'information et la concertation sur la prévention des risques technologiques.*

*Ce site étant une installation de type SEVESO et la Commune du MUY étant une Commune voisine de la MOTTE, par délibération numéro 94/2005 en date du 21 décembre 2005, la Municipalité procédait à la désignation d'un représentant du Maire devant siéger à ce Comité et de son suppléant.*

*Cependant, suite au renouvellement du Conseil municipal en mars 2008, il y a lieu de désigner le nouveau représentant de Madame le Maire et son suppléant.*

*Il est proposé :*

- *Représentant Titulaire : Monsieur Serge LAHONDES*
- *Représentant Suppléant : Monsieur Joël DEBAECKER.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé de Monsieur Serge LAHONDES, Adjoint Délégué à l'Environnement, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

***DESIGNE :***

- *Représentant Titulaire : Monsieur Serge LAHONDES*
- *Représentant Suppléant : Monsieur Joël DEBAECKER.*